NON AU FICHAGE ADN !
NON AU TOTALITARISME !

Condamné à 1 mois de sursis en septembre 2005 pour le fauchage d'un champ de betteraves transgéniques, Benjamin Deceuninck, a été convoqué en juin 2006 pour un prélèvement ADN. Conscient de la menace que constitue un fichier regroupant toutes les personnes en désaccord avec le pouvoir en place, il a refusé ce prélèvement.

Pour ce refus, il risque aujourd'hui **15 000 € d'amendes et 1 an de prison ferme !**
Le procès aura lieu à Alès le 25 août 2006.

Par ma signature à cette pétition, je soutien la démarche de B. Deceuninck et m'oppose à la grave atteinte au liberté que constitue un tel fichier.

Nom / Prénom	Adresse	Signature

Pétition à faire circuler et à renvoyer à :
CNT, Bourse du travail, 7 place G Dupuy, 30100 ALES